



Courrier déposé en Mairie le
28/11/2020

Mairie de LE DESCHAUX
Monsieur le Maire
39120 LE DESCHAUX

Le Deschaux le 28 novembre 2020

Bonjour Monsieur le Maire,

Pour faire suite à notre dernière conversation, je vous fais parvenir un courrier de motivation afin que notre club puisse reprendre les entraînements dans les conditions de votre accord et celui de Monsieur le Préfet que nous vous laissons le soin de contacter pour lui soumettre notre requête.

En effet et pour faire suite à la présentation de la reprise des activités de la part de notre Premier Ministre ce jeudi courant, il semblerait que les sports individuels en extérieurs peuvent reprendre leurs activités en prenant bien sur en compte tous les gestes barrières au Covid, tenir une distanciation de 8 mètres carrés autour de chacun d'entre nous, de recourir à l'attestation pour une durée de trois heures dans un rayons de 20 km et observer le couvre feu à partir du 15 décembre 2020...

Sur la globalité de la surface du club, le Président avec son Comité imposent impérativement le port du masque et l'accès au local est strictement réservé aux toilettes.

Nous observons que lors d'un entraînement canin qui dure une heure pour l'éducation suivant le niveau de section et maximum deux heures pour la section obéissance, chaque conducteur travaille son propre chien sur une surface de terrain d'environ 4200 m² avec moyenne de 10 à 12 personnes pour chaque section d'éducation et d'obéissance avec pour piloter le cours, un voir deux moniteurs. Le périmètre de 8 m² est largement observé.

Concernant la section Ring, discipline au mordant, tous les exercices qui comprennent une approche de l'homme assistant et le conducteur seront écartés dans un premier temps en attendant les nouvelles directives, le reste des exercices permettant largement le respect des règles. La lancée du chien sur ordre de son maître sur l'homme assistant se fait toujours à distance et peut être conservée.

Lors du premier déconfinement, les règles qui étaient mises en place ont toujours été observées et chaque dérive involontaire était immédiatement recadrée. Vous avez eu l'occasion de passer devant le club et pouviez le constater.

Je dépose ce courrier ce samedi dans la boîte à lettres de la Mairie et attendons impatiemment vos deux accords par courriers, le votre en tant que Maire que vous me confirmiez ce vendredi par téléphone mais aussi celui de Monsieur le Préfet en espérant que lui aussi accepte les conditions et pourrions ainsi organiser sereinement la reprise des entraînements dans la foulée.

Nous vous présentons nos salutations cynophiles.

Le Président de l'Association

Serge LELU